PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE QUATRE JUILLET

A la demande de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL COOPERATIVE DE CREDIT DU NORD société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée dont le siège est à 97250 SAINT PIERRE, rue Gabriel Péri immatriculée au RCS de FORT DE FRANCE sous le No B 308 819 697, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés es qualités audit siège,

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au cabinet de la SELARL DORWLING-CARTER-CELCAL, représentée par Maitre Régine CELCAL-DORWLING-CARTER, Avocat au Barreau de Fort de France, demeurant 82 rue Victor Sévère à FORT DE FRANCE (MARTINIQUE),

Agissant en vertu d'une copie exécutoire d'un acte dressé le 19 Décembre 2005 par devant Maître Robert CEAUX, notaire associé à Fort de France, valant prêt immobilier pour un montant de 190 000 euros, et du bordereau d'inscription d'hypothèque conventionnelle publié et enregistré le 24 Janvier 2006, sous les références volume 2006 V n°223 ayant effet jusqu'au 10.01.2028 pour un montant de 228. 000 euros,

Je soussigné Me Matthieu GAMA, Huissier de Justice au sein de la SCP GAMA Matthieu et Associés, dont le siège social est à FORT DE FRANCE (MARTINIQUE), 38 boulevard Général de Gaulle, certifie m'être rendu ce jour au Lamentin (MARTINIQUE), quartier Jeanne d'Arc, Impasse des flibustiers, à l'effet de procéder au descriptif du bien objet de la présente procédure de saisie immobilière à l'encontre de Monsieur [redacted], de nationalité Française né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted], à [redacted]

Là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Sur un terrain cadastré section P numéro 1357, sis Résidence les Flibustiers au Lamentin (MARTINIQUE), d'une contenance de 685 m2, il s'agit d'un bâtiment en dur de 247m², divisé en quatre logements de superficies différentes (un grand F2 et un studio au rez-de-chaussée, un T1 et un F3 à l'étage).

Les balcons et terrasses sont toutes protégés par des grilles en fer forgé. Les abords de la maison sont entretenus et la partie basse de l'immeuble a fait l'objet de travaux d'excavation. A l'avant de la maison, une zone de parking est couverte et peut abriter deux voitures. Une autre zone non couverte peut accueillir deux véhicules en enfilade.

Au rez-de-chaussée, le grand F2 est occupé par Mr [redacted] pour un loyer mensuel de 600 euros. L'appartement est climatisé, le sol est carrelé. Les fenêtres sont sécurisées. Les lieux disposent de deux entrées : l'une dans le coin cuisine, l'autre dans le séjour. La chambre ne dispose pas de fenêtre. Les sanitaires sont dans la salle d'eau.

Au rez-de-chaussée, Mme [redacted] occupe un T1 avec une petite cuisine pour un loyer de 570 euros. Le local n'est pas climatisé, le sol est carrelé, la pièce est éclairée par une fenêtre. La salle d'eau abrite les sanitaires et ne dispose pas de fenêtre. La cuisine dispose d'une lucarne. L'appartement dispose d'une entrée protégée par une grille métallique.

A l'étage, le premier appartement est de type F3 et possède de grands volumes. Toutes les pièces sont climatisées et bien éclairées par des fenêtres. Le sol est carrelé, et toutes les ouvertures sont sécurisées. Mr [redacted] occupe les lieux pour un loyer mensuel de 750 euros. La salle d'eau possède une douche à l'italienne. Les sanitaires sont indépendants.

Le second appartement à l'étage est occupé par Mr [redacted], il dispose d'une chambre et d'un salon, d'une terrasse avec une grille de protection, ainsi que d'un coin cuisine et d'une salle d'eau et de sanitaires. Les lieux sont climatisés.

LES SURFACES RELEVEES en m²

RDC F2 :

Salon	23.37
Salle d'eau	8.61
Chambre	30.75

RDC T1 :

Pièce	17.6
Cuisine	4.2
Salle d'eau	4.0

ETAGE 1 :

Séjour-entrée	44.2
Chambre 1	14.7
Chambre 2	14.0
Salle d'eau	6.7
WC	4.0
Terrasse	24.10

ETAGE 2 :

Séjour entrée	14.7
Salle d'eau	6.7
Chambre	14.0
WC	4.0
Terrasse	6.0

N’ayant plus à procéder, je me suis retiré et du tout ai dressé le présent Procès-verbal Descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

COUT DU PROCES VERBAL DE CONSTAT

Emolument	500.00 €
TVA	42.50 €
Taxe	14.89 €
Affranchissement	1.11 €
Total	**558.50 €**